

Présentation du projet de « workshop itinérant » de droit de l'environnement

I/ Présentation du projet

Le « workshop itinérant » de droit de l'environnement constitue l'une des actions-phares qu'Environnement France Chine projette de réaliser depuis sa création en 2009. Il s'agit d'un atelier destiné aux entreprises françaises implantées en Chine, aux administrations chinoises spécialisées dans le domaine de l'environnement et aux universitaires.

☞ Contenu

Le workshop est conçu sous la forme d'une table-ronde au sein de laquelle les participants seront invités à échanger sur des sujets concrets liés au droit de l'environnement. Il reposera sur un **cas pratique** qui aborde les étapes de la procédure conduisant à l'obtention d'une autorisation d'exploiter, de modifier ou d'étendre un site industriel (rédaction du dossier de demande, instruction du dossier, consultation, délivrance de l'autorisation d'exploiter). Seront notamment abordées les problématiques relatives au contenu des études d'impact, à la démonstration de la rationalité environnementale, à la confidentialité et à la protection du secret industriel dans le cadre des procédures, au risque de conflit avec le consultant environnemental, au risque d'exploitation sans titre ou à la répartition des compétences entre les différentes autorités.

☞ Mode opératoire

Le workshop se déroulera de façon **interactive**.

Deux représentants d'EFC (son Président en France et un avocat du cabinet DS AVOCATS, membre d'EFC) incarneront le rôle de **modérateur/facilitateur** en conduisant les débats de la façon la plus objective possible, sans prendre partie pour l'un ou l'autre des acteurs concernés. Les thématiques seront abordées les unes après les autres, dans l'ordre indiqué précédemment.

En vue d'amorcer l'analyse de chaque thématique, EFC établira une **liste de questions** destinée à favoriser le ciblage des problématiques et, ce faisant, à faire ressortir des illustrations concrètes, tirées du retour d'expérience acquis, au fil du temps, par les entreprises françaises, par l'Université et par les administrations compétentes en matière environnementale.

Pour clore le débat à l'issue de chaque thématique, la parole sera systématiquement donnée en dernier aux représentants de l'administration.

☞ Objectifs

Les échanges qui se dérouleront au sein du workshop déboucheront sur des **recommandations concrètes**, tirées du retour d'expérience comparé et destinées à faciliter la délivrance des titres d'exploitation. A cette occasion, un éclairage sera systématiquement apporté sur la manière dont le droit français appréhende, en comparaison, les principaux enjeux.

☞ Date & lieu

La session inaugurale du workshop se tiendra **samedi 22 octobre 2011** à l'Université de Wuhan, en partenariat avec le RIEL de l'Université de Wuhan.

En cas de succès de la session inaugurale, Environnement France Chine envisage de conférer une dimension itinérante à son workshop en organisant des manifestations identiques dans d'autres villes chinoises à définir en partenariat avec les entreprises, les universités et les administrations intéressées.

III/ Présentation d'Environnement France Chine

Environnement France Chine est une association « loi de 1901 » dont les statuts ont été déposés à la fin de l'année 2009.

La création de l'association est née d'une double **prise de conscience** :

- d'une part, le **constat d'une carence** dans la connaissance réciproque des outils normatifs mis au service de l'environnement en France et en Chine ;
- d'autre part, l'**existence d'un attachement** et d'un intérêt communs des ressortissants des deux pays à des formes de coopération renforcée.

Environnement France Chine s'attache, en conséquence, à développer des **partenariats** entre les acteurs des deux pays, en particulier dans le domaine du droit de l'environnement grâce, notamment, à ses contacts privilégiés avec le *Research Institute of Environmental Law* (RIEL) de Wuhan.

Plaçant sa réflexion dans une **optique multidisciplinaire et pratique**, l'association a pour vocation de réunir des universitaires, des représentants des entreprises, des membres des administrations, des consultants et ingénieurs et des juristes.

Depuis sa création en 2009, Environnement France Chine a organisé plusieurs conférences relatives au droit de l'environnement chinois (« L'accès au marché chinois des services énergétiques », « Le marché carbone en Chine »), a participé à de nombreuses manifestations consacrées aux enjeux environnementaux dans ces deux pays. Environnement France Chine s'est déplacée en Chine à plusieurs reprises afin de rencontrer les personnes concernées par les échanges franco-chinois dans le domaine environnemental (RIEL, CCIFC de Wuhan, Centre Sino-Français de Formation et d'Echanges Notariaux et Juridiques, China Law Society Association of Environmental and Resources Law) et de participer à des événements se rapportant directement à son objet social (Exposition universelle Shanghai 2010, Journée de la Francophonie à Shanghai en septembre 2010, Conférence de Guilin en août 2011).

Les activités d'Environnement France Chine sont décrites sur son site Internet : <http://www.environnement-france-chine.org/>

A Paris, vendredi 16 septembre 2011.